

CP VLM 1ere OS du CP VLM

Le 13 03 2026

Ce vendredi 13 mars 2026 au matin, **trois incidents** viennent une nouvelle fois illustrer le **climat de tension** qui règne dans notre établissement.

La matinée débute au parloir famille avec un détenu qui **refuse la fouille de sécurité à l'issue de sa visite**. Rien d'anodin car celui-ci **tente de faire introduire stupéfiants et cigarettes** par l'intermédiaire de son visiteur. Ce dernier est **déjà connu pour des faits similaires** dans notre établissement. Il avait d'ailleurs bénéficié d'un placement au Quartier de Semi-Liberté, placement qui lui avait été **retiré après une tentative d'introduction de stupéfiants**.

De retour en détention classique, le détenu **insulte et menace les personnels**. Aujourd'hui après avoir **refusé les injonctions du personnel et multiplié les provocations**, il est finalement placé au quartier disciplinaire.

Dans le même temps, les collègues poursuivent leur mission avec professionnalisme.

La fouille d'une cellule occupée par deux détenus permet la **découverte d'une quantité importante de stupéfiants** : **128** grammes de cannabis, **13** grammes d'herbe, **14** grammes de cocaïne

Une nouvelle fois, ces découvertes démontrent **l'ampleur du trafic** qui gangrène nos détentions, mais aussi **le travail rigoureux** et indispensable des personnels de surveillance.

Une matinée bien chargée mais qui ne s'arrête pas là...

Un surveillant du quartier arrivants **manque de peu d'être victime d'une violente agression**. Le détenu concerné, arrivé le 9 mars 2026 de Nîmes suite à **un transfert MOS**, cumule déjà **trois comptes rendus d'incident pour insultes et provocations envers les personnels**.

Lors de la mise en place de la promenade, il **frappe violemment à la porte** d'une cellule et **perturbe** volontairement le calme de la détention. Une fois en cours de promenade, l'individu **tente d'ameuter les autres détenus** contre le surveillant, **retient la porte pour empêcher sa fermeture et accompagne ses agissements d'insultes et de menaces graves**.

Face à cette situation explosive, le surveillant prend la décision d'évacuer les autres détenus afin d'isoler l'individu. Lors de sa réintégration, **poings serrés et regard menaçant**, le détenu **tente de s'en prendre au surveillant**.

Ces événements démontrent une nouvelle fois la montée inquiétante de la violence et de la défiance envers l'autorité dans nos détentions.

L'UFAP UNSa Justice du CP de VLM tire une nouvelle fois la sonnette d'alarme avant qu'un surveillant ne paie le prix fort !

L'UFAP UNSa Justice du CP de VLM salut l'engagement de l'ensemble des personnels qui, malgré des conditions de travail toujours plus difficiles, font preuve d'un professionnalisme et d'un sang-froid exemplaires.

L'UFAP UNSa Justice du CP de VLM exige des sanctions disciplinaires et judiciaires exemplaires, le transfert immédiat de ces détenus vers des établissements adaptés à la gestion des profils violents

Malgré ces situations toujours plus tendues, les personnels du Centre Pénitentiaire de VLM démontrent une nouvelle fois leur professionnalisme et leur engagement.

A.L secrétaire local adjoint de **L'UFAP UNSa justice du CP de VLM**